

4eme trimestre 2020

# Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL



## EDITO DU MAIRE



- 3 **Edito du maire**
- 4 **Présentation du conseil municipal**
- 6 **Budget communal de 2020**
- 8 **Travaux rue de la chaussée**
- 9 **Rencontre avec la fruitière à énergies  
Les haies**
- 10 **Rencontre avec les agriculteurs**
- 11 **Les associations**
- 12 **Les dates à retenir**

A vous tous,

Le 15 Mars dernier, la liste que j'ai conduite a remporté majoritairement le scrutin. Au nom de mes colistières et colistiers, je remercie chaleureusement les électrices et électeurs pour leur soutien et leur confiance, et je renouvelle auprès de tous, notre volonté d'engagement et de service pour le bien commun dans un esprit participatif.

Il a fallu attendre le 23 mai pour que la passation ait lieu, et enfin entériner notre installation définitive, après ces moments difficiles liés au confinement.

À ce propos, je tiens à nouveau à remercier tous les bénévoles qui ont agi avec notre équipe pour venir en aide physiquement et moralement aux plus vulnérables. Cette période a suscité un bel élan de solidarité et de citoyenneté. Les moindres petits gestes, attentions, initiatives vis-à-vis d'un voisin, d'un proche... ont renforcé notre commune humaine.

Je remercie aussi, au nom de notre équipe les personnels de santé, les enseignants, les commerçants et tous ceux qui ont œuvré pour permettre à tous de traverser cette crise sanitaire. Crise qui aujourd'hui, n'est pas terminée, c'est pourquoi j'invite chacun d'entre vous à rester vigilant en continuant à respecter les gestes barrières nécessaires à la lutte contre le virus Covid19.

C'est avec bonheur, et dans la même vigilance, que la rentrée scolaire s'est effectuée. Nous souhaitons aux enseignants et aux enfants de retrouver un rythme scolaire normal et plus serein. En ce qui concerne les associations, il est important qu'elles puissent reprendre leurs activités, dans le respect des règles imposées à ce jour et qu'elles collaborent pour le bien de tous.

C'est pour cette raison que, face aux clusters qui se sont développés dans plusieurs départements considérés en zone rouge, il nous est apparu que la décision la plus responsable était d'annuler le vide grenier, en accord avec le président du club.

Je termine mon édito en vous disant combien nous sommes heureux aujourd'hui de vous présenter le 1er numéro de notre bulletin municipal. Vous y découvrirez l'ensemble de l'équipe, ainsi que les affectations de chacun. Nous travaillerons par commissions et comités consultatifs qui intègrent des personnes extérieures au conseil municipal, cela dans un esprit participatif et pour plus de transparence.

Ce premier numéro de notre mandat fait un premier point sur les différentes actions menées depuis notre investiture.

Actions que nous voulons fidèles à notre programme et en cohérence avec le budget voté à la séance du conseil municipal du 29 Juin 2020. Vous pourrez prendre la mesure de notre détermination à œuvrer pour notre commune.

Nous renouvelons nos encouragements et notre soutien à chacune et chacun d'entre vous, pour sa santé, son travail et sa vie sociale.

Soyez assuré de l'entier dévouement de toute notre équipe.

Le Maire, G Cote Colisson



Georges Côte-Colisson  
Maire



Laurent Petit  
Premier adjoint



Françoise Henriët  
Deuxième adjoint



Bruno Tempesta  
Troisième adjoint



Karine Bruchon  
Quatrième adjoint



Sébastien Billot  
Cinquième adjoint



Ingrid Sauvageot  
Conseillère municipale



Ghislaine Rolot  
Conseillère Municipale



Tom Barthe  
Conseiller municipal



Mathilde Coste  
Conseillère municipale



Christian Petit  
Conseiller municipal



Charlotte Samec  
Conseillère municipale



Guy Reynard  
Conseiller municipal



Martine Laresche  
Conseiller municipal



Yannick Blondeau  
Conseiller municipal



Lucienne Saillard  
Conseillère municipale



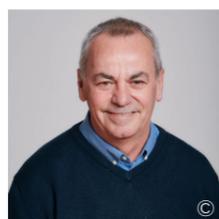
Alain Vallet  
Conseiller municipal



Alexandra Chizelle  
Conseillère municipale



Florence Rogeboz  
Conseillère municipale  
groupe minoritaire



Christian Bachetti  
Conseiller municipal  
groupe minoritaire



Catherine Leclercq  
Conseillère municipale  
groupe minoritaire



Fabrice Bruillard  
Conseiller municipal  
groupe minoritaire



Vincent Fleurot  
Conseiller municipal  
groupe minoritaire

## PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

### Comité consultatif Forêt - Environnement :

- Vice-président : Laurent PETIT
- Conseillers municipaux : Yannick BLONDEAU, Vincent FLEUROT, Martine LARESCHE, Guy REYNARD, Lucienne SAILLARD, Alain VALLET.

### Comité consultatif Urbanisme :

- Vice-président : Laurent PETIT
- Conseillers municipaux : Christian BACHETTI, Yannick BLONDEAU, Alexandra CHIZELLE, Alain VALLET

### Comité consultatif Éducation – Jeunesse :

- Vice-présidente : Françoise HENRIET
- Conseillers municipaux : Tom BARTHE, Yannick BLONDEAU, Mathilde COSTE, Catherine LECLERCQ, Ghislaine ROLOT, Charlotte SAMEC, Ingrid SAUVAGEOT.

### Comité consultatif Communication :

- Vice-présidente : Françoise HENRIET
- Conseillers municipaux : Yannick BLONDEAU, Ingrid SAUVAGEOT.

### Comité consultatif Vie Associative - Animation :

- Vice-président : Bruno TEMPESTA
- Conseillers municipaux : Christian BACHETTI, Alexandra CHIZELLE, Charlotte SAMEC, Alain VALLET

### Comité consultatif Sécurité :

- Vice-président : Bruno TEMPESTA
- Conseillers municipaux : Fabrice BRUILLARD, Christian PETIT.
- Membre extérieur : Michel CREPIAT.

### Comité consultatif Finances :

- Vice-présidente : Karine BRUCHON
- Conseillers municipaux : Yannick BLONDEAU, Florence ROGEBOSZ.

### Comité consultatif Économie :

- Vice-présidente : Karine BRUCHON
- Conseillers municipaux : Catherine LECLERCQ, Guy REYNARD

### Comité consultatif Travaux – Voirie - Patrimoine :

- Vice-président : Sébastien BILLOT
- Conseillers municipaux : Yannick BLONDEAU, Christian PETIT, Laurent PETIT, Guy REYNARD, Florence ROGEBOSZ.

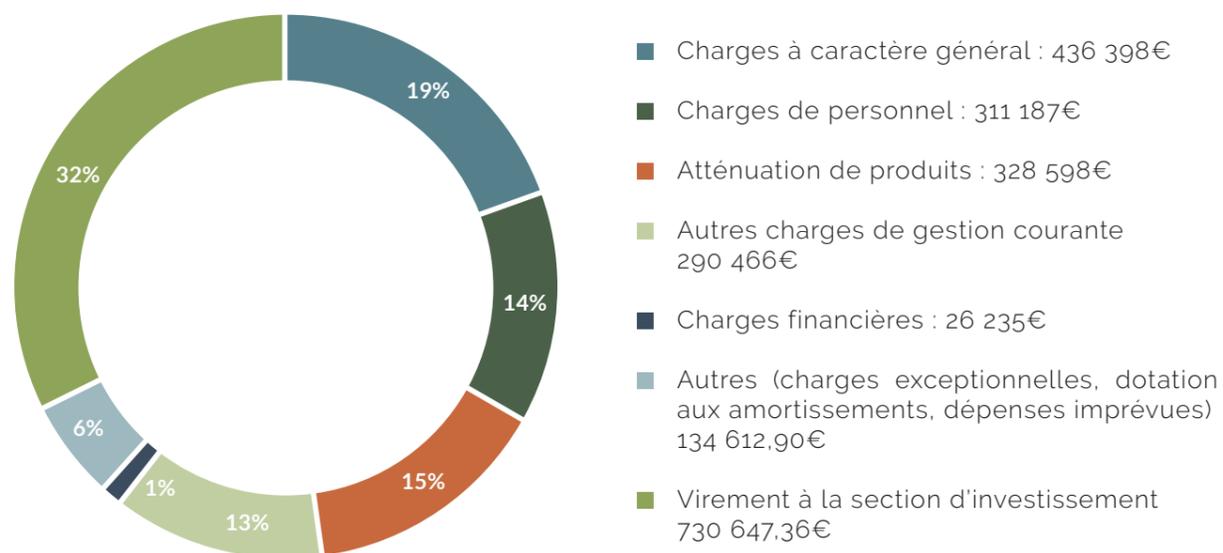
### CCAS (Centre communal d'Action Sociale)

- Vice-présidente : Françoise HENRIET
- Conseillers municipaux : Martine LARESCHE, Florence ROGEBOSZ, Ghislaine ROLOT, Lucienne SAILLARD, Charlotte SAMEC, Tom BARTHE

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES  
2 258 144, 26€

Ce sont les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme, les achats de fournitures, les dépenses énergétiques, les salaires du personnel mais aussi les intérêts des emprunts, les subventions versées aux associations...

LES RECETTES  
2 258 144, 26€

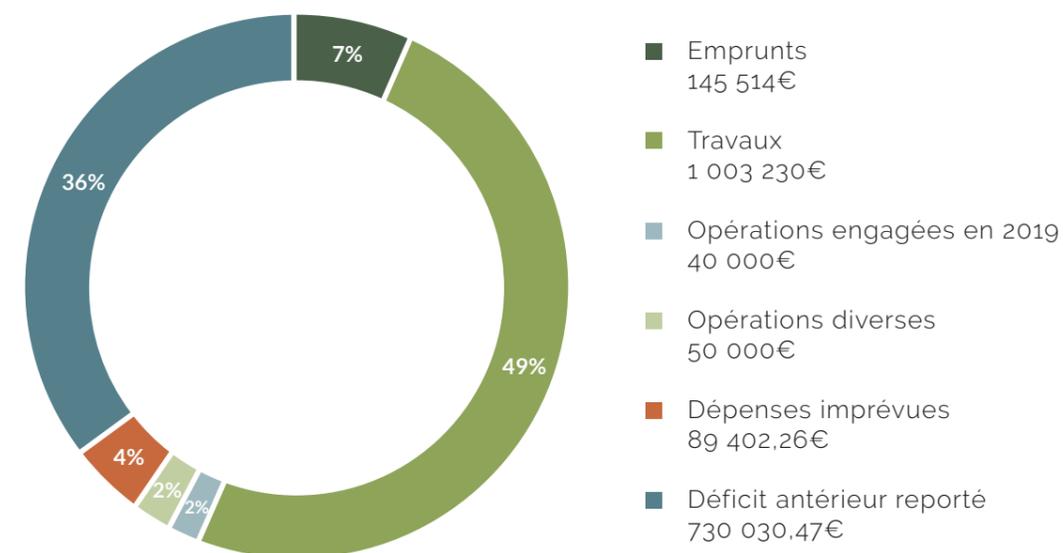
Elles sont constituées des impôts et des taxes, des dotations de l'Etat, des subventions, des locations.



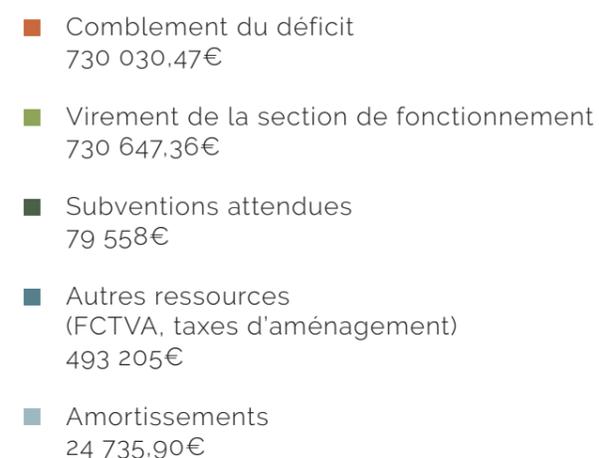
## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES  
2 058 176, 73€

Ce sont les dépenses qui enrichissent le patrimoine de la Commune : achats, constructions, aménagement de bâtiments. Entretien de voiries, remplacement de matériels...

LES RECETTES  
2 058 176, 73€

La récupération de TVA, les taxes d'aménagement, les emprunts et les subventions.



## TRAVAUX RUE DE LA CHAUSSÉE

Au printemps 2020, les travaux d'assainissement de la rue de la Chaussée (sous la compétence de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier) ont été réalisés par l'entreprise Boucard. Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage, de télécom... initialement prévus pour 2021 ont pu être avancés, à cet automne (fin septembre) à la demande du Maire auprès du SYDED (SYndicat D'Energies du Doubs).

Conscients de la gêne occasionnée pour les riverains, mais soucieux de ne pas goudronner pour creuser à nouveau quelques mois plus tard, nous avons pris l'option de faire appliquer un revêtement provisoire pour l'été et de limiter la zone à 30 km/h pendant la durée du chantier pour terminer

les travaux cet automne. Dans le même temps, les containers d'apport volontaire (tri) près des garages seront enfouis. Nous avons pris la décision de ne pas réaliser la piste cyclable prévue rue de la Chaussée, parce que 9 sorties sur cet axe la rendait très accidentogène.

Nous priorisons la voie douce du « *chemin du train* » et le futur axe cyclo-piéton entre le lycée Xavier Marmier et les rives du Doubs,

en concertation avec la ville de Pontarlier. La commission voirie a statué sur les éléments qui sécuriseront la rue de la Chaussée pour s'orienter vers 2 feux tricolores comportementaux à implanter à mi-chemin et en écartant la solution du ralentisseur qui existait.

De plus un abri-voyageur sera créé en face de l'arrêt bus situé dans le sens montant.

Sébastien Billot

## LES HAIES

À la fin de l'été, arbres et arbustes ont bien poussé et la végétation, malgré la sécheresse, est luxuriante.

La taille des arbres et arbustes s'impose à tout les propriétaires fonciers et ne peut pas être négligée ! Les haies et buissons qui bordent les rues ou les pistes cyclables peuvent se révéler dangereuses pour

la sécurité en diminuant la visibilité et la largeur des voies pour les usagers (piétons, cyclistes et automobilistes).

Les arbres, branches et racines qui débordent sur l'emprise communale doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.**

Comptant sur votre diligence, merci de procéder dès cet automne aux travaux d'entretien de vos haies pour le bien être et la sécurité de tous.



## RENCONTRE AVEC LA FRUITIÈRE À ENERGIES\* ET PROJET D'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE.

Afin d'accompagner notre réflexion sur le développement des énergies renouvelables, nous avons fait appel à la Fruitière à Energies pour construire en commun un projet photovoltaïque citoyen capable de mobiliser un mouvement des habitants de Doubs et de réussir la transition énergétique nécessaire à notre société.

Ainsi une étude de faisabilité d'une installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Rive du Doubs est en cours et nous permettra l'estimation

de la production et de la rentabilité dès cet automne. Nous serons bien entendu accompagner par la Fruitière pour l'ensemble des démarches administratives et pour la présélection des installateurs locaux pour une mise en œuvre courant 2021.

Dès cet automne nous réaliserons une animation sous forme de réunion et de témoignages sur la transition énergétique et la description des projets en cours et des installations existantes. En concertation avec les écoles, des actions péda-

gogiques de sensibilisation seront menées sur le printemps.

Nous comptons sur votre participation citoyenne pour montrer et témoigner sur vos installations concrètes ou sur vos projets à venir et sommes à votre service pour développer collectivement cette transition énergétique.

G.Reynard  
reynard17@wanadoo.fr  
\*Fruitière à Energies  
25440 Quingey  
<https://fruitiere-energies.fr>

## RENCONTRE AVEC LES AGRICULTEURS

Le 08 juin, nous avons rencontré les agriculteurs du village pour débattre des sujets les concernant. À cette occasion, M. Christophe GUINCHARD de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) a rappelé les règles concernant le broyage de pierres à l'aide de casse-caillou et l'arrachement des haies. Ces opérations ne peuvent être réalisées sans autorisation.

Nous avons rappelé les devoirs des bailleurs, et en particulier l'obligation d'entretenir les biens loués pour freiner l'expansion forestière, en fauchant ou en broyant la végétation invasive (chardons, orties, épines noires ...). A cet effet et en concertation avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) un atlas de la biodiversité sera réalisé sur le territoire de la commune. Son objectif sera la mise en place d'un plan d'intervention, afin de préserver le pastoralisme et porter à la connaissance du public la protection de la flore à respecter et la préservation de la faune sauvage.

Les agriculteurs nous ont fait part des problèmes qu'ils rencontrent en exploitant en zone périurbaine, barrières détériorées, vandalisme, dépôts sauvages et le non-respect des productions fourragères.

C'est pour tenter de réduire l'impact de ces incivilités qu'un arrêté municipal a été pris pour interdire l'accès aux véhicules sur le chemin qui mène à la jonction sauf pour les ayants-droits (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs et apiculteurs). L'installation de passages d'homme sera réalisée pour permettre aux randonneurs et aux promeneurs de pénétrer dans les parcelles sans ouverture de barrières. Pour préserver votre sécurité et pour respecter la quiétude des troupeaux, il ne sera plus permis d'entrer dans les pâturages occupés avec des chiens, même tenu en laisse.

Nous avons évoqué la possibilité de permettre aux apiculteurs locaux de pouvoir installer des ruches sur les communaux. Conscients de l'intérêt de la présence des abeilles pour la biodiversité, les agriculteurs acceptent cette possibilité, avec une convention signée par les parties, qui fixera les conditions d'installation des ruches.

En 2022, le comice sera accueilli par notre commune. Les agriculteurs et la municipalité souhaitent organiser cet événement qui permettra de porter très haut les couleurs de notre village. Mais ce challenge ne pourra être réussi qu'avec le concours des associations et de la population. Nous comptons sur vous.

Laurent Petit



## VIE ASSOCIATIVE

Bonjour à toutes et à tous,

Etant chargé de la vie associative et avant de vous donner quelques informations concernant la vie du village et les animations prévues à Doubs au cours des mois à venir, j'aimerais revenir juste un instant sur cette période si particulière qu'a été le confinement afin de remercier Gilles Petitjean.

À la demande de la nouvelle équipe municipale, élue, mais pas encore investie, il a accepté tout de suite et avec joie de donner 3 concerts en plein air à l'EPAHD, pour, d'une part remercier le personnel de cet établissement et d'autre part apporter quelques moments de bonheur aux résidents. Tout le monde fut ravi et heureux de cette initiative.

Aujourd'hui, et depuis fin juillet, ce sont trois nouvelles associations ont vu le jour au sein du village.

Dans un prochain bulletin municipal, nous vous proposerons les coordonnées de toutes les associations de la commune.

**L'Engrenage**, son objectif est de promouvoir les nouveaux talents artistiques de la région sur les réseaux sociaux par le biais de clips et d'interviews.

**L'Association des Duellistes**, créée par de jeunes habitants de Doubs, a pour but de promouvoir le jeu de cartes « YU-GI-OH » et d'organiser des tournois.

**Le Comité des Fêtes** reprend du service, il organisera des manifestations au village, mais pourra aussi donner un coup de main aux associations de Doubs lors de la préparation de leurs animations.

Vous ne trouverez pas d'informations dans ce bulletin sur l'état civil, La loi nous impose d'avoir l'accord préalable des personnes concernées.



Mairie de Doubs  
6 Grande Rue – 25300 DOUBS  
Tel : 03.81.46.51.40  
[www.commune-de-doubs.fr](http://www.commune-de-doubs.fr)

Ouverture :  
Lundi – Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h  
Samedi : de 10h à 12h

### **LES DATES À RETENIR**

sous réserve de l'évolution  
de la crise sanitaire

Samedi 3 Octobre 2020 :  
Inauguration des travaux de l'église

Week-end 6/7 Novembre 2020 :  
Deux soirées concert avec de jeunes artistes  
de la région mais avec aussi des talents  
confirmés

Week-end 27 Novembre 2020 :  
Spectacle de la Pastorale

Vendredi 18 Décembre 2020 :  
Le Père-Noël descendra du clocher de  
l'église de Doubs et rejoindra le petit marché  
de Noël qui se tiendra à proximité avec des  
animations pour les enfants et un concert  
des « Cocos du jeudi ».